

ARNECY ma ville et bien plus

Édito

Depuis la naissance du dispositif des Activités sportives municipales il y a 40 ans, la Ville propose chaque année près de 4 500 places d'activités physiques pour les jeunes Annéciens de 0 à 14 ans.

Encadrés par des éducateurs passionnés, qualifiés et experts en pédagogie et apprentissage sportif, les enfants découvrent et s'approprient l'ensemble des atouts de la pratique qu'ils ont choisie. Au travers de près de 30 disciplines différentes, ils apprennent à grandir harmonieusement et à gagner en autonomie (parcours débrouillardise, athlétisme, escalade...), pratiquent dans les meilleures conditions de sécurité et s'approprient le territoire et l'environnement annéciens dans lesquels se déroulent les activités de plein-air (activités nautiques, ski, VTT, course d'orientation...).

Au sein de cette offre pluridisciplinaire, l'apprentissage de la natation occupe une place de choix. Sa gratuité, réitérée chaque année, démontre la volonté de l'équipe municipale de soutenir l'acquisition d'une aisance dans l'eau et d'un savoir-nager sécuritaire, indispensables à la pratique des nombreux sports nautiques que permet le cadre idéal d'Annecy.

Associées aux Parcours Sportifs proposés à toutes les écoles primaires annéciennes, à l'École des Sports Annéciennes (ESA), ainsi qu'aux propositions des nombreuses associations sportives locales, les Activités sportives municipales constituent une continuité unique d'apprentissages et une richesse que la Ville est heureuse de mettre à la disposition des plus jeunes.

Nous vous souhaitons une belle année sportive à Annecy!

François Astorg, Maire d'Annecy



Catherine Allard, Maire-adjointe en charge du sport et des associations sportives



Un parcours sportif selon trois choix,

à des tarifs accessibles à tous. Chaque jeune a la possibilité de découvrir et pratiquer un sport via les activités sportives municipales, l'AESA ou en association.

1.Les activités sportives municipales.

pour découvrir un sport et développer sa motricité tout au long de l'année.

- 5400 places par an dans 26 activités.
- Des tarifs harmonisés pour les annéciens, de 5 à 100 € en fonction des revenus.

2.L'Association des Écoles de Sport Annéciennes,

pour conforter son choix en association, ou essayer une autre discipline, durant un trimestre.



- Plus de 50 associations partenaires en 2024/2025 réparties sur l'ensemble des communes déléguées.
- 25 € le trimestre auprès de l'association.

3.Les associations sportives

■ Le chèque loisirs : une aide de 30 ou 70 €

Pour les habitants de la Ville d'Annecy à partir de 2 ans, en fonction de leurs revenus (quotient inférieur ou égal à 1200 €). Consultez la liste sur www.annecy.fr

BON À SAVOIR...

- Activités encadrées par des éducateurs de la Ville, diplômés d'État d'une ou plusieurs disciplines et/ou diplômés universitaires
- Nombre d'inscriptions limité : 2 inscriptions maximum lors des trimestres (1 en piscine et 1 dans les autres activités)
 Il est fortement recommandé de souscrire une assurance extra-scolaire
- Les enfants inscrits aux activités doivent avoir l'âge requis à la 1ère séance du cycle
- _ Intégration des cours possible jusqu'à la 2ème séance uniquement
- _ Chaque absence ou annulation doit être justifiée par mail en fonction de l'activité à l'adresse asmsports@annecy.fr ou asmjeanregis@annecy.fr ou asmilebleue@annecy.fr
- Les directions Sports se réservent le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscrits est insuffisant
- _Et pour en savoir +

INSCRIPTIONS EN LIGNE sur le PORTAIL FAMILLES www.annecy.fr puis →





BON À PRÉVOIR...

Matériels spécifiques et de sécurité fournis obligatoirement par la Ville.

- Confirmation d'inscription à présenter à la 1^{ère} séance
 (à télécharger sur votre espace Portail familles > Édition de documents)
- Gourde individuelle obligatoire au nom de l'enfant
- Il est recommandé de souscrire une assurance extra scolaire.

PISCINE

- Bonnet de bain obligatoire (inscrit et parent accompagnant dans l'eau),
- Tenue adaptée (short de bain interdit),
- Livret de natation du niveau des enfants,
- Perfectionnement : niveau obligatoire = truite d'or entièrement validé minimum.

PATINOIRE

- Tenue de sport adaptée au froid,
- Gants de protection.

GYMNASE

- Tenue de sport,
- Chaussures de sport propres.

TERRAIN

- _ Tenue de sport,
- _ Vêtements de pluie,
- Casquette,
- Crème solaire.

PLEINE NATURE - NAUTISME

- Tenue adaptée,
- Vêtements de pluie et de rechange,
- Lunettes de soleil avec système d'attache (cordelette),
- Casquette,
- Crème solaire.

VTT

- Gants de protection.



VOILE, KAYAK et AVIRON

- Chaussures fermées,
- Attestation obligatoire "Savoir nager 25m et s'immerger"ou test "Pass Nautique" ou Attestation de Savoir Nager en Sécurité.

SKI DE FOND

- Tenue adaptée,
- Bonnet, lunettes, gants,
- Vêtements de pluie et de rechange.



ÂGE

JOUR

AUTOMNE DU 23/09/24 AU 21/12/24 HIVER DU 06/01/25 AU 19/04/25 PRINTEMPS DU 05/05/25 AU 21/06/25

ÉVEIL AOUATIOUE

 6 mois à 3 ans
 lundi
 17h/17h50
 17h/17h50
 17h/17h50

 6 mois à 3 ans
 samedi
 10h40/11h30
 10h40/11h30
 10h40/11h30

 certificat médical obligatoire - 1 parent accompagnateur dans l'eau obligatoire

APPRENTISSAGE - FAMILIARISATION AISANCE AQUATIQUE

3 à 5 ans	mercredi	17h/17h50	17h/17h50	17h/17h50
	samedi	9h10/10h	9h10/10h	9h10/10h
1 parent accompagnateur dans l'eau obligatoire				

APPRENTISSAGE - AISANCE AOUATIOUE

<u> </u>	IOOAOL A	ONITOL AQUA	IIIQUL	
	lundi	17h/17h50	17h/17h50	17h/17h50
	mardi	17h/17h50	17h/17h50	17h/17h50
	mardi	18h/18h50	18h/18h50	18h/18h50
	mercredi	9h45/10h35	9h45/10h35	9h45/10h35
4 à 6 ans	mercredi	17h/17h50	17h/17h50	17h/17h50
	jeudi	17h/17h50	17h/17h50	17h/17h50
	vendredi	17h/17h50	17h/17h50	17h/17h50
	vendredi 18h/	18h/18h50	18h/18h50	18h/18h50
	samedi	9h/9h50	9h/9h50	9h/9h50

ATTENTION

- L'heure indiquée correspond au début de la séance.
- Les vestiaires des piscines sont accessibles 15 minutes avant la séance et 5 minutes avant la fin de la séance pour récupérer sereinement votre enfant.
- Les enfants arrivant en retard ne sont pas pris en charge par l'éducateur responsable de l'activité.



Piscine Jean Régis

90 chemin des Fins - Annecy 04 85 46 77 40 du lundi au vendredi 8h30/12h et 13h30/16h30.

APPRENTISSAGE

	lundi	17h/17h50	17h/17h50	17h/17h50
	lundi	18h/18h50	18h/18h50	18h/18h50
	mardi	18h/18h50	18h/18h50	18h/18h50
5 à 12 ans	mercredi	9h45/10h35	9h45/10h35	9h45/10h35
	mercredi	17h/17h50	17h/17h50	17h/17h50
	jeudi	17h/17h50	17h/17h50	17h/17h50
	vendredi	18h/18h50	18h/18h50	18h/18h50

SPÉCIAL ADOLESCENTS

11 à 14 ans

vendredi 19h/19h50

19h/19h50

19h/19h50

PAS DE SÉANCE JOURS FÉRIÉS ET PONTS

- > 11/11/24
- > 8/05/25
- > du 29/05/25 au 31/05/25
- > 9/06/25

DEDEECTIONNEMENT* (4 Nages inclus)

	mardi	18h/18h50	18h/18h50	18h/18h50
6 à 12 ans	mercredi	17h/17h50	17h/17h50	_
	vendredi	18h/18h50	18h/18h50	18h/18h50

^{*}Présentation obligatoire: niveau truite d'or ou attestation certifiée par un professionnel

INSCRIPTIONS TRIMESTRIELLES à renouveler

pour chaque trimestre selon les dates et horaires suivants : JEAN RÉGIS / ÎLE BLEUE

HABITANTS D'ANNECY	AUTOMNE	HIVER	PRINTEMPS	
HABITANTS D'ANNECS	Jeudi 5/09/24	Lundi 2/12/24	Lundi 31/03/25	
Incominations on time courts DODTAIL FAMILIES des Ob				

Inscriptions en ligne sur le PORTAIL FAMILLES dès 8h

ou sur place dans la piscine lle Bleue ou à la Mairie d'Annecy-le-Vieux, directions des Sports, selon les horaires d'ouverture administrative des établissements.

HORS D'ANNECY	AUTOMNE	HIVER	PRINTEMPS
HORS D'ANNEC	Jeudi 12/09/24	Lundi 9/12/24	Lundi 7/04/25

Inscriptions en ligne sur le PORTAIL FAMILLES dès 8h30

ou sur place, dans la piscine où se déroulera le cours selon les horaires d'ouverture administrative des établissements.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS À 17H30	Mardi 17/09/24	Mardi 31/12/24	Mardi 29/04/25



ÂGF

JOUR

AUTOMNE DU 23/09/24 AU 21/12/24

HIVER DU 06/01/25 AU 19/04/25 PRINTEMPS DU 05/05/25 AU 21/06/25

ÉVEIL AQUATIQUE

6 mois à 3 ans

samedi 9h20/10h10 9h20/10h10

10h10/11h

9h20/10h10

10h10/11h

certificat médical obligatoire - 1 parent accompagnateur dans l'eau obligatoire APPRENTISSAGE - FAMILIARISATION AISANCE AOUATIOUE

3 à 5 ans samedi 10h10/11h 1 parent accompagnateur dans l'eau obligatoire

ADDDENTISSAGE - AISANCE ACHIATIONE

ALL REITHOUAGE AIGANGE AGGAINGGE				
	lundi	17h/17h50	17h/17h50	17h/17h50
	mardi	17h/17h50	17h/17h50	17h/17h50
	mercredi	9h/9h50	9h/9h50	9h/9h50
4 à 6 ans	mercredi	10h/10h50	10h/10h50	10h/10h50
	jeudi	17h/17h50	17h/17h50	17h/17h50
	vendredi	17h/17h50	17h/17h50	17h/17h50
	samedi	8h30/9h20	8h30/9h20	8h30/9h20

ADDDENTISSAGE

	lundi	17h/17h50	17h/17h50	17h/17h50
	mardi	17h/17h50	17h/17h50	17h/17h50
5 à 12 ans	mercredi	9h/9h50	9h/9h50	9h/9h50
o a 12 ans	mercredi	10h/10h50	10h/10h50	10h/10h50
	jeudi	17h/17h50	17h/17h50	17h/17h50
	vendredi	17h/17h50	17h/17h50	17h/17h50

PERFECTIONNEMENT*

	lundi	17h/17h50	-	17h/17h50
	mardi	17h/17h50	_	17h/17h50
4 à 10 mm	mercredi	_	9h/9h50	_
6 à 12 ans	mercredi	_	10h/10h50	_
	jeudi	17h/17h50	_	17h/17h50
	vendredi	17h/17h50	_	17h/17h50

*Présentation obligatoire : niveau truite d'or ou attestation certifiée par un professionnel

Centre nautique de l'Île Bleue

10 avenue Jean Clerc - Seynod

04 85 46 77 50

du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-16h30

■ FERMETURE TECHNIQUE DE L'ÎLE BLEUE

Du lundi 10 mars au vendredi 21 mars inclus

FERMETURE DE L'ILE BLEUE POUR COMPÉTITION

Pas de séance les jours de compétition (1 week-end à l'automne èt au printemps)

Consultez les dates sur le Portail familles rubrique: Infos pratiques > ASM > Programme des trimestres

TARIFS FORFAITAIRES

HABITANTS D'ANNECY :

APPRENTISSAGE de la natation :

GRATUIT pour les annéciens Savoir nager est indispensable pour que chaque jeune puisse profiter du lac d'Annecu et des activités nautiques.

PERFECTIONNEMENT et **ÉVEIL AOUATIOUE**

de 12,50 à 100 € (en fonction des revenus).

■ HABITANTS HORS ANNECY: 110 €.

NOUVELLE OFFRE NATATION!

ÉVEIL AOUATIOUE : 0-3 ans

Familiarisation du milieu aquatique avec la présence d'un parent. OBLIGATOIRE: un parent accompagnateur dans l'eau, certificat médical

APPRENTISSAGE: 3-14 ANS

> FAMILIARISATION AISANCE AOUATIOUE: 3-5 ANS

Permettre aux enfants d'intégrer la démarche aisance aquatique. OBLIGATOIRE: un parent accompagnateur dans l'eau obligatoire

> AISANCE AQUATIQUE: 4-6 ANS

Application de la démarche labellisée pour prévenir le risque de noyade (sans parent).

>APPRENTISSAGE: 6-14 ans

Acquisition des compétences requises pour intégrer les techniques de nage.

PERFECTIONNEMENT: 6-12 ANS

Finalisation de l'apprentissage de la natation. Niveau "Truite d'or" minimum obligatoire.



PATINOIRE

PAS DE SÉANCE JOURS FÉRIÉS ET PONTS **AUTOMNE** HIVER ÂGE **JOUR** DU 23/09/24 DU 06/01/25 PATINOIRE et GYMNASE AU 19/04/25 AU 21/12/24 > 11/11/24 > 8/05/25 17h15/18h15 17h15/18h15 6 à 12 ans ieudi > du 29/05/25 au 31/05/25 > 9/06/25 Patinoire Jean Régis 90 chemin des Fins - Annecu 04 85 46 77 40 GYMNASE **AUTOMNE** HIVER **PRINTEMPS** ÂGE **JOUR** LIEU DU 23/09/24 DU 06/01/25 DU 05/05/25 AU 21/12/24 AU 19/04/25 AU 28/06/25 GYM TOUT PETIT pour les enfants sachant marcher - 3 ans samedi la Prairie (école) 9h15/10h15 9h15/10h15 9h15/10h15 - 3 ans samedi la Prairie (école) 10h30/11h30 10h30/11h30 10h30/11h30 1 seul parent accompagnateur obligatoire (sans les frères et sœurs non inscrits) 3 à 4 ans lundi Vaugelas (école mat.) 17h/18h 17h/18h 17h/18h mardi 3 à 4 ans Vaugelas (école mat.) 17h/18h 17h/18h 17h/18h 3 à 4 ans Vaugelas (école mat.) 17h/18h 17h/18h jeudi Pas de parent accompagnateur PARCOURS DÉBROUILLARDISE La Plaine 17h/18h 17h/18h 17h/18h 5 à 6 ans jeudi **GYMNASTIOUE** 6 à 9 ans mercredi Vernay 13h30/14h30 13h30/14h30 6 à 9 ans mercredi Vernay 14h45/15h45 14h45/15h45 ROLLER 7 à 8 ans mardi **Teppes** 17h/18h **ESCALADE** 9 à 12 ans Mermoz 17h/18h30 17h/18h30 17h/18h30 jeudi vendredi 17h/18h30 17h/18h30 11 à 14 ans 17h/18h30 Mermoz 8 à 10 ans lundi Marquisats 17h/18h30 17h/18h30 8 à 10 ans mercredi Marquisats 14h/15h30 **BADMINTON**

6

9 à 12 ans

10 à 14 ans

TIR À L'ARC

vendredi

mardi

jeudi

Novel

Mermoz

Mermo₇

17h/18h30

17h/18h15

17h/18h15

17h/18h30

17h/18h30

17h/18h15

ATTENTION

- L'heure indiquée correspond au début de la séance.
- L'enfant doit être en tenue à l'heure.
- Les enfants arrivant en retard peuvent ne pas être pris en charge par l'éducateur responsable de l'activité.

TARIFS FORFAITAIRES

PATINOIRE et GYMNASE

■ HABITANTS D'ANNECY : de 5 à 45 €

(en fonction des revenus).

■ HABITANTS HORS ANNECY: 49.50 €

GYM TOUT PETIT

Activité favorisant la motricité des enfants (sauter, courir, rouler, franchir...)

PARCOURS DÉBROUILLARDISE

Parcours de motricité généralisée constitué de plusieurs ateliers.



Gymnase Mermoz

18 rue du Jourdil - Cran-Gevrier

Gymnase de Novel

5 Allée de l'Arcalod - Annecy

Gymnase des Marquisats

54 rue des Marquisats - Annecy

Gymnase de la Plaine

50 avenue de la Plaine - Annecy

Gymnase des Teppes

8 rue des Edelweiss - Annecy

Gymnase du Vernay

24 avenue Germain Perreard - Cran-Gevrier

École maternelle Vaugelas

5 avenue de Chambéry - Annecy

École de la Prairie

26 chemin de la Prairie - Annecu



INSCRIPTIONS TRIMESTRIELLES

à renouveler pour chaque trimestre selon les dates et horaires suivants :

PATINOIRE GYMNASE

HADITANTE D'ANNEOV	AUTOMNE	HIVER	PRINTEMPS
HABITANTS D'ANNECY	Vendredi 6/09/24	Mardi 3/12/24	Mardi 1/04/25

Inscriptions en ligne sur le PORTAIL FAMILLES dès 8h

ou sur place dans la piscine lle Bleue ou à la Mairie d'Annecy-le-Vieux, directions des Sports,

selon les horaires d'ouverture administrative des établissements.

HORS D'ANNECY	AUTOMNE	HIVER	PRINTEMPS
HORS D'ANNECY	Jeudi 12/09/24	Lundi 9/12/24	Lundi 7/04/25

Inscriptions en ligne sur le PORTAIL FAMILLES dès 8h30

ou sur place à l'accueil des directions Sports, Mairie d'Annecy-le-Vieux,

selon les horaires d'ouverture administrative de l'établissement.

<u> </u>			
CLÖTURE DES	Mardi 17/09/24	Mardi 31/12/24	Mardi 29/04/25

PLEINE NATURE Départ et retour à la base nautique des Marquisats

AUTOMNE HIVER **PRINTEMPS** ÂGE **JOUR** LIEU DU 05/05/25 DU 23/09/24 DU 06/01/25 PAS DE SÉANCE AU 26/03/25 AU 27/11/24 AU 28/06/25 JOURS FÉRIÉS **ET PONTS** SKI DE FOND Repli gymnase de la Plaine > 11/11/24 7 à 9 ans Semnoz 13h30/17h30 mercredi > 8/05/25 > du 29/05/25 VTT Semnoz 13h30/16h30 10 à 12 ans mercredi 13h30/16h30 > 9/06/25 **ESCALADE** Repli gymnase des Marquisats 11 à 14 ans Semnoz 13h30/16h30 mercredi Fournir obligatoirement une attestation "Savoir nager 25m et s'immerger" ou test nautique des accueils collectifs de mineurs **KAYAK** Base nautique 8 à 12 ans mercredi 13h30/16h des Marquisats **VOILE**

AVIRON

9 à 12 ans

9 à 14 ans mercredi

mercredi

Base nautique des Marquisats

Base nautique

des Marquisats

Base nautique des Marquisats

33 rue des Marquisats - Annecy

13h30/16h

13h30/16h

Apprentissage de la pratique du vélo tout terrain en milieu naturel, sur le massif du Semnoz. L'enfant doit savoir faire du vélo.

au 31/05/25

ΚΔΥΔΚ



TERRAIN

ÂGE

8 à 10 ans

ATHLÉTISME

JOUR

mercredi

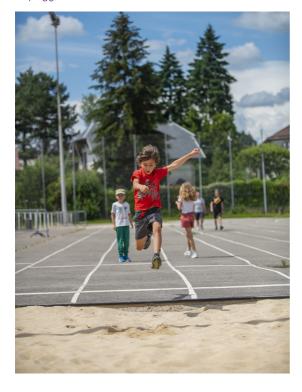
AUTOMNE DU 23/09/24 AU 21/12/24

stade du Coteau³ 13h30/15h30 PRINTEMPS DU 05/05/25 AU 28/06/25

stade du Coteau

13h30/15h30

^{*}repli gymnase de la Plaine



PAS DE SEANCE

JOURS FÉRIÉS ET PONTS

- > 11/11/24
- > 8/05/25
- > du 29/05/25 au 31/05/25
- > 9/06/25

ATTENTION

- L'heure indiquée correspond au début de la séance.
- L'enfant doit être en tenue à l'heure.
- Les enfants arrivant en retard peuvent ne pas être pris en charge par l'éducateur responsable de l'activité.

TARIFS FORFAITAIRES PLEINE NATURE NAUTISME TERRAIN

■ HABITANTS D'ANNECY: de 5 à 45€ (en fonction des revenus).

■ HABITANTS HORS ANNECY: 49,50 €



Stade du Coteau

25 avenue de la Plaine - Annecy

INSCRIPTIONS TRIMESTRIELLES

à renouveler pour chaque trimestre selon les dates et horaires suivants:

PLEINE NATURE NAUTISME TERRAIN

HABITANTO DIANNEOV*	AUTOMNE	HIVER	PRINTEMPS		
HABITANTS D'ANNECY*	Vendredi 6/09/24	Mardi 3/12/24	Mardi 1/04/25		

Inscriptions en ligne sur le PORTAIL FAMILLES dès 8h

ou sur place dans la piscine lle Bleue ou à la Mairie d'Annecy-le-Vieux, directions des Sports, selon les horaires d'ouverture administrative des établissements.

HODE DIAMNEOV	AUTOMNE	HIVER	PRINTEMPS		
HORS D'ANNECY	Jeudi 12/09/24	Lundi 9/12/24	Lundi 7/04/25		

Inscriptions en ligne sur le PORTAIL FAMILLES dès 8h30

ou sur place à l'accueil des directions Sports, Mairie d'Annecy-le-Vieux,

selon les horaires d'ouverture administrative de l'établissement.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS À 17H30	Mardi 17/09/24	Mardi 31/12/24	Mardi 29/04/25
-------------------------------------	----------------	----------------	----------------

MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR TOUTES LES ACTIVITÉS

DATES D'INSCRIPTIONS : HABITANTS D'ANNECY											
Dès 8h	AUTOMNE	HIVER	PRINTEMPS								
Piscines	Jeudi 5/09/2024	Lundi 2/12/24	Lundi 31/03/25								
Patinoire / Gymnases Pleine Nature / Terrains	Vendredi 6/09/24	Mardi 3/12/24	Mardi 1/04/25								

DATES D'INSC	CRIPTIONS: HA	ABITANTS HORS	SANNECY					
Piscines / Patinoire / Gymnases Pleine Nature / Terrains	AUTOMNE	HIVER	PRINTEMPS					
	Jeudi 12/09/24	Lundi 9/12/24	Lundi 7/04/25					

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS										
À 17h30	Mardi 17/09/24	Mardi 31/12/24	Mardi 29/04/25							

Inscriptions en ligne sur le PORTAIL FAMILLES

ou sur place en fonction de l'activité (détails pour les piscines page 4 et pour les autres activités pages 7 à 9)

INSCRIPTIONS EN LIGNE sur le PORTAIL FAMILLES www.annecy.fr puis →



- DOSSIER ADMINISTRATIF cliquer sur "Créer une inscription" dépôt possible 5 jours ouvrables avant la date d'inscription de chaque trimestre.
- 2 RÉSERVER UNE ACTIVITÉ cliquer sur "Réservation/agenda" uniquement à partir des dates d'inscription.
- 3 CLÔTURE ET JUSTIFICATIF D'INSCRIPTION Fermeture des réservations 5 jours avant le début du cycle, 17h30. Justificatif à télécharger. Cliquer sur Tableau de bord, édition de document > télécharger l'attestation.

INFOS PRATIQUES

Accompagnement administratif possible par téléphone ou directement à la direction des Sports et à la piscine Jean Régis (horaire d'ouverture administrative).

Pour toutes questions, aide à la création de mon espace personnel, modification de mon profil, réservation d'inscription, s'appuyer sur la rubrique: Infos pratiques.

> ne pourra être validée sans dossier complet

LE DOSSIER ADMINISTRATIF

(obligatoire pour une première inscription depuis septembre 2024)

IL COMPREND LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- ☐ fiches de renseignements et fiches d'inscription remplies (uniquement pour les inscriptions sur place, fiches télécharaeables sur le portail familles) **Aucune inscription**
- présentation du livret de famille (parents + enfants)
- présentation du justificatif de domicile (moins de 3 mois)

POUR LES ANNÉCIENS (Annecy, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, Meythet, Pringy, Seynod):

présentation de l'avis d'imposition 2024 du fouer, sur les revenus 2023 (revenu fiscal de référence + nombre de parts) ou document de consentement pour autoriser la Ville à consulter vos données fiscales

ET UNIQUEMENT POUR L'ACTIVITÉ PISCINE :

- présentation du livret de natation pour le perfectionnement : niveau minimum à présenter obligatoirement (Truite d'or)
- ☐ Présentation du certificat médical de moins de 3 mois (éveil aquatique)

ET UNIQUEMENT POUR L'ACTIVITÉ NAUTISME :

attestation "Savoir nager 25m et s'immerger" ou test nautique des accueils collectifs de mineurs



TARIFS Forfait, selon les revenus pour tous les Annéciens. Des tarifs modérés, grâce à la participation de la Ville.	, selon les revenus pour tous les Annéciens. ifs modérés, grâce à la participation de la Ville. Mini					
APPRENTISSAGE	gratuit		110 €			
ÉVEIL AQUATIQUE / PERFECTIONNEMENT	12,50 €	100 €	110 €			
PATINOIRE / GYMNASE / PLEINE NATURE / NAUTISME / TERRAIN	5€	45€	49,50 €			

*en fonction des revenus

FACTURATION

Le tarif est forfaitaire et comptabilisé dès la première séance (coût unique pour le cycle d'activité) :

- Pas de décompte d'absences ni de report de séances.
- Assiduité de l'enfant demandée.
- Les enfants absents aux 2 premières séances seront désinscrits automatiquement et la totalité du cycle sera facturée.
- Le tarif maximum est appliqué si la copie de l'avis d'imposition n'est pas présentée.
- Pour toute annulation à postériori de la clôture des inscriptions, l'activité sera facturée (détails dans le règlement intérieur).



Simulez votre tarif

Pour calculer votre tarif, rubrique : Infos pratiques > Tarification





La nouveauté 2024! Calcul du tarif en automatique

Il est possible d'automatiser le calcul en autorisant la Ville à enregistrer directement auprès de l'Etat les revenus fiscaux du foyer ainsi que le nombre de part. Sinon l'avis d'imposition 2024 du foyer sur revenus 2023 est à présenter.



Facturation

Le mois suivant le début de l'activité, sur le portail familles.

ACTIVITÉS PAR ÂGE		ÂGES												
PAR	RÂGE	- de 3	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
	ÉVEIL AQUATIQUE													
PISCINE pages 4 - 5	FAMILIARISATION AISANCE AQUATIQUE													
SC lges l	AISANCE AQUATIQUE													
■ 8	APPRENTISSAGE													
	PERFECTIONNEMENT													
PATII	PATINAGE													
	GYM TOUT PETIT													
ш	PARCOURS DÉBROUILLARDISE													
ASI 6	GYMNASTIQUE													
GYMNASE page 6	ROLLER													
છ	ESCALADE													
	BADMINTON													
	TIR À L'ARC													
ш	КАУАК													
골	VOILE													
IE NAT page 8	AVIRON													
NE pag	V.T.T.													
PLEINE NATURE	ESCALADE													
	SKI DE FOND													
TERR pag	ATHLETISME													

CONTACT

DIRECTIONS SPORTS - VILLE D'ANNECY

1 place Gabriel Fauré - Mairie d'Annecy-le-Vieux - 74940 Annecy du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

> asmsports@annecy.fr 04 85 46 77 10

> > + D'INFOS



